

# Pratique et prospectif...

**P**ourquoi? Cette question, sans doute étiez-vous nombreux à vous la poser en ouvrant ce numéro de votre revue entièrement consacré à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Voilà bien, en effet, une matière omniprésente et omnipotente qui a bénéficié, au cours de ces dernières années, d'investissements considérables et réguliers : textes, outils, manuels, séminaires, site spécialisé et revue qualité, pour ne citer que les aspects les plus en vue. Pourquoi alors remettre l'ouvrage sur le métier? Pourquoi aujourd'hui? Pourquoi dans le cadre d'un dossier spécial annoncé tout à la fois comme prospectif et pratique?

Comme vous allez pouvoir le constater, nos arguments ne manquent ni de pertinence ni d'actualité.

1. Traitons d'abord la question sous l'angle, souvent très instructif, des retours d'expérience. Déployés dans le cadre de la revue qualité en 2014 et 2015, les premiers « contrôles » LAB basés sur le questionnaire 2013 nous ont permis de circonscrire de manière explicite plusieurs « faiblesses ponctuelles » en nous confrontant à la réalité du terrain. Lieu d'échanges et de rencontres, les séminaires organisés pour nos rapporteurs ont, dans la même veine, mis en avant des zones d'incertitude, des questionnements pratiques, démontrant par là que ce qui est manifestement explicité et documenté n'est pas pour autant nécessairement appliqué/compris en pratique.

Ces premiers constats ont été une grande source d'information pour nourrir notre réflexion, tout à la fois sur le fond et sur la forme. Concision et convivialité ont été nos maîtres mots dans l'élaboration de ce dossier spécial!

- Trente « indispensables » et autant de commentaires courts et pertinents : nous vous offrons la possibilité d'aller à l'essentiel, de lever rapidement les doutes et d'agir en toute connaissance de cause. Acquérir et développer les bons réflexes!
- Mention systématique des références des textes et outils et points d'attention corrélatifs : nous vous proposons d'approfondir votre réflexion autour de trois axes centraux : processus d'identification et de vérification, devoir de vigilance et, ce qui en est la structure porteuse, l'organisation adéquate du cabinet.

2. Envisageons ensuite la question dans le cadre d'une démarche plus prospective. Principe directeur de l'exercice des devoirs de vigilance, l'approche par les risques s'est trouvée renforcée par la quatrième directive AML/FT, qui doit encore être intégrée en droit belge, tout en étant inscrite en filigrane dans les conclusions de la quatrième évaluation de la Belgique par le GAFI, qui requiert notamment que l'analyse de risque soit prise en compte dans l'étendue et la fréquence des contrôles. Dans cette perspective, en prolongement de l'analyse nationale des risques, les professions économiques ont élaboré une analyse sectorielle de risque, à l'heure actuelle encore confidentielle. Ces critères ont toutefois été intégrés dans le nouveau questionnaire LAB – titre 4 « Approche par les risques » – que nous vous invitons à découvrir en page 56 de la présente revue, avant sa communication en novembre 2015. De plus, parce que gérer les risques, c'est aussi les anticiper, notre dossier pratique indique, au regard de ces deux grands axes de changement, les éléments clés et les pistes probables d'évolution.

Que pouvons-nous alors vous conseiller, sinon que faire le test des « Trente indispensables »? Prenez la peine de réfléchir un moment sur chaque point d'attention proposé! Et, si l'un ou l'autre des éléments de la réponse vous manque, n'hésitez pas à approfondir votre réflexion. Rien de plus facile avec les références!

À la clé? En toute hypothèse, une excellente préparation à la revue qualité, dans ses aspects « lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ». Mais pas uniquement! De toute évidence, l'organisation du cabinet, et d'une manière plus générale, la démarche qualité, véhicule et développe autour de nos clients cette image d'excellence qui nous caractérise. Je vous en souhaite une très bonne lecture! ●

Bart Van Coile  
Vice-président

Benoît Vanderstichelen  
Président